

(7) Pierre BOUTELAT (1671-1743), fermier de la Loge – Fin de « l'ère MINÉ »

Posted on 26 septembre 2026

Article précédent : Pierre MINÉ (1653-1694) laboureur, fermier, métais de la Loge

L'article précédent se terminait par la mort de **Pierre MINÉ** le 16 février 1694 à la Loge et le remariage un an plus tard de sa veuve **Anne DONDAINE** avec **Pierre BOUTELAT**, cousin de **Pierre MINÉ**, par bien sûr la branche des **MINÉ**.

Pierre BOUTELAT né au Val-du-Puits de Sacy en 1671 est le fils de **Philippe BOUTELAT** (1635-1717), manœuvre, laboureur audit hameau du Val-du-Puits de Sacy et de **Edmée BOURDILLAT** (1643-1684).
Le bapteme de **Pierre BOUTELAT** ne se trouve pas dans les registres paroissiaux de Sacy contrairement à ceux de ses frères et sœurs. Il est donc né au Val-du-Puits de Sacy en 1671, seule année manquante dans le registre et qui correspond aux

dates de naissance calculées par son âge dans divers actes.

Une seule famille porte ce patronyme **BOUTELAT**.
Pierre BOUTELAT 1er du nom et grand-père, maçon est le père de **Philippe BOUTELAT** ci-dessus nommé. A priori **Pierre** demeurait à Nitry lorsqu'il s'est marié à Sacy le 13 février 1624 avec **Marie MINÉ**. Il s'est alors installé au Val-du-Puits et y a fondé famille.
La numérisation de l'acte de mariage est perfectible à la pliure du registre.

Transcription de l'acte.

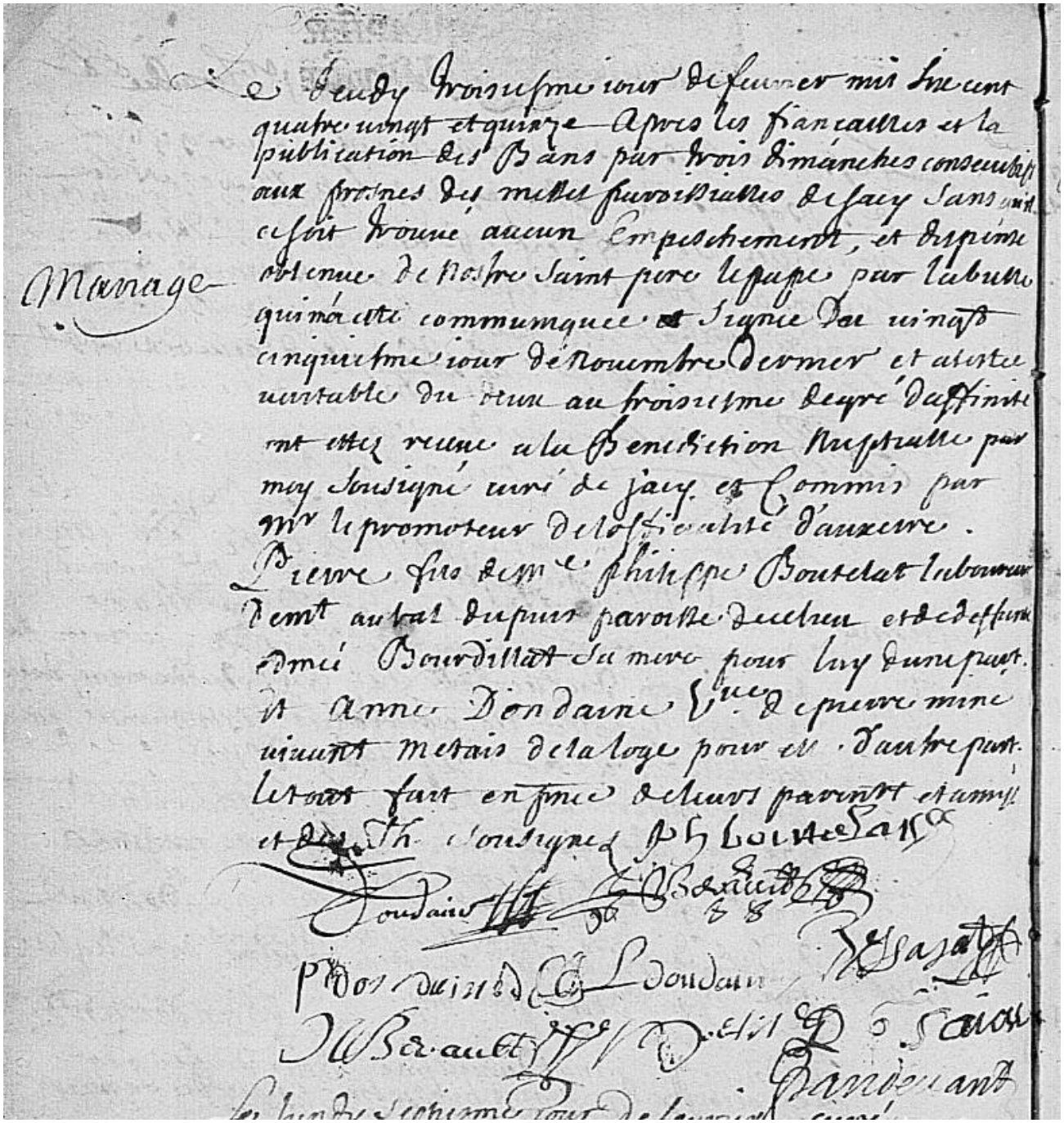
> *« **Pierre bouttelat filz de deffunt***
> ***estienne bouttelat et catherine m**[coupé à droite à la pliure du registre]*
> *ses peres et meres de la ville de [coupé à droite]*
> *en poitou fut marie sous le [coupé à droite]*
> *du curé de nitry y ayant faict s[coupé à droite]*
> *et publie ses bans et **marie mi[**coupé à droite]*
> ***fille de vincent mine et Jehanne***
> ***garnier** ses peres et meres furen[coupé à droite]*
> *mariez le mardy treiziesme jou[coupé à droite]*
> *mois de [rature] febvrier mil six c[coupé à droite]*
> *vingt quatre »*
> *Aucune signature.*

Il y a été demandé aux Archives départementales de l'Yonne, via la rubrique afférente à la page de l'acte « signaler une erreur » si les noms que la numérisation ne fait pas apparaître sont visibles sur le registre original. Aucune réponse de leur part. Un déplacement aux Archives s'impose pour répondre à cette question.
Toujours est-il qu'il n'y a aucun couple **Étienne BOUTELAT / Catherine** sur Geneanet (a part bien sûr cette filiation de Pierre BOUTELAT tirée de son acte de mariage]

Le couple aura sept enfants dont **Philippe BOUTELAT** l'avant-dernier, qui épousera **Edmée BOURDILLAT**. Six enfants naîtront de leur union, **Pierre (de la Loge)** étant le quatrième.

Pierre BOUTELAT demeurait au Val-du-Puis de Sacy où son père était laboureur et où à l'époque existait une métairie. Y demeurait-il ? Les actes qui le citent avant son mariage ne le qualifient pas.
Il épouse le 03 février 1695 **Anne DONDAINE**, veuve de **Pierre MINÉ**.
Les deux Pierre étaient cousins du 2è au 3è degré. **Vincent MINÉ et Jeanne GARNIER**, étaient arrières-grands-parents de **Pierre BOUTELAT (fils Philippe)**, et grands-parents de **Pierre MINÉ**.

Le mariage de **Pierre BOUTELAT** et de **Anne DONDAINE** nécessitera une **dispense du 2è au 3è degré d'affinité** « obtenue de nostre saint pere le pape ».
Il s'agit bien d'une dispense d'affinité et non de consanguinité. Il n'y a pas de lien de consanguinité, au moins jusqu'à la quatrième génération (nous ne remontons pas aussi loin sa généalogie) entre **Anne DONDAINE** et ses deux maris.
En droit canonique, dans le cas présent, la bru est considérée comme la fille de ses beaux-parents, donc fille virtuelle des parents de **Pierre MINÉ**. Donc le degré de consanguinité qui existe entre les deux Pierre, devient degré d'affinité quand **Anne DONDAINE** épouse **Pierre BOUTELAT**.
De tout temps, les détenteurs du pouvoir ont trouvé des motifs fallacieux pour dérober « légalement » l'argent des gens. Notre époque est sans soute le meilleur exemple de cette prédation.



Transcription de l’acte de mariage :

« Le jeudy troisiesme iour de fevrier mil six cent

quatre vingt et quinze apres les fiançailles et la
publication des Bans par trois dimanches consecutifs
aux prosnes des messes paroissialles de sacy sans qu il
ce soit trouvé aucun Empeschement, et dispense
obtenue de nostre saint pere le pape par la bulle
qui m'a ete communiquee et signee du vingt
cinquiesme iour de novembre dernier et atestee
veritable du deux au troisiesme degré d affinite
ont estez reucu a la Benediction Nuptialle par
moy sousigné curé de sacy et commis par
mr le promoteur de lofficialite d'auxerre
Pierre *fils de mre Philippe* ***Boutelat*** *laboureur*
demt au val du puis paroisse de ce lieu et de deffunte
edmée Bourdillat sa mere pour luy d une part,
et ***Anne Dondaine*** *Vve de pierre miné*
vivant metais de la loge pour elle d'autre part,
le tout fait en pnce [présence] de leurs parents et amys
et des Th [témoins] sousignes »

Suivent les signatures de :
*– **Philippe Boutelat** père du marié.*
*– **Thomas Dondaine** fils Léonard, cousin germain de la mariée.*
*– **Pierre Bérault**, marié à une Miné. Il a été greffier, praticien, procureur fiscal hors et dans les Croix à Sacy (pour les deux seigneurs du village, l'Ordre de Malte et l'évêque d'Auxerre et son Chapitre), il est le père de la femme de Thomas Dondaine.*
*– **P Dondaine**, fils Léonard, cousin germain de la mariée.*
*– **Léonard Dondaine** fils Léonard, cousin germain de la mariée.*
*– **Jean Sajat** fils Georges, chantre et recteur d'école à Sacy.*
*– **Georges Sajat**, chantre, père de Jean.*
*– **Nicolas Bérault**, fils de Pierre (présent) et de Marthe Miné, frère de Marie Béraut femme de Thomas Dondaine (présent).*
*– **Pierre Petit**, sonneur, marguillier et sergent à Sacy.*
*– **Jean Baptiste Pandevant**, curé de Sacy.*

Ce mariage est célébré un an après le décès de **Pierre MINÉ**. Qui a dirigé la Loge pendant ce temps ? Esr-ce **Anne DONDAINE** ? Elle a environ 13 ans de plus que son second mari, et est âgée de 37 ans lors de ce mariage. Il s'agit probablement d'un mariage de convenance lié à l'exploitation de la Loge.
Pierre BOUTELAT est dorénavant qualifié de *s*. Son ascendance MINÉ n'y est sans doute pas pour rien.

A noter que **Philippe BOUTELAT** et sa première femme **Edmée BOURDILLAT**, parents de **Pierre** ont été inhumé dans l'église de Sacy.Nous n'avons pas les actes d'inhumation des parents de Philippe. L'appartenance à la branche MINÉ n'explique pas ce « privillège », **Pierre MINÉ** métais de la Loge, premier mari de **Anne DONDAINE** a été enterré au cimetière. **Anne DONDAINE** sera inhumée dans l'église et **Pierre BOUTELAT** le sera dans la chapelle Saint-Nicolas de l'église de Saint-Cyr-les-Colons.
Philiberte BOUTELAT, sœur de **Philippe** et donc tante paternelle de **Pierre BOUTELAT de la Loge**, baptisée à Sacy le 09 janvier 1634 a eu pour parrain **Sébastien DAUGY / DAUGIS** identifié par sa signature. Il est le fils de **Sébastien DAUGY** né avant 1593, qui a été procureur fabricien de l'église de Sacy, greffier de Sacy dans les croix (pour le Commandeur de l'Ordre de Malte, ex Ordre des hospitaliers du Saulce d'Auxerre, seigneur en partie de Sacy) et procureur fiscal hors les croix (pour l'évêque d'Auxerre & son chapitre, seigneurs indivis en partie de Sacy)
La marraine est **Philiberte REGNARD**, femme de **Olivier BERAULT** « advocat en parlement, né à Auxerre et demeurant à Noyers, encore propriétaire à cette date de la Loge. **Philiberte BOUTELAT** épousera avant 1656, Jean DAUGY laboureur, non identifié.

De son union avec **Anne DONDAINE**, **Pierre BOUTELAT** n'aura qu'un seul enfant **Magdeleine** qui naîtra le 24 juin 1696 en toute logique à la Loge. Dans l'acte de baptême de l'enfant, il est qualifié de *« fermier de la Loge »*.

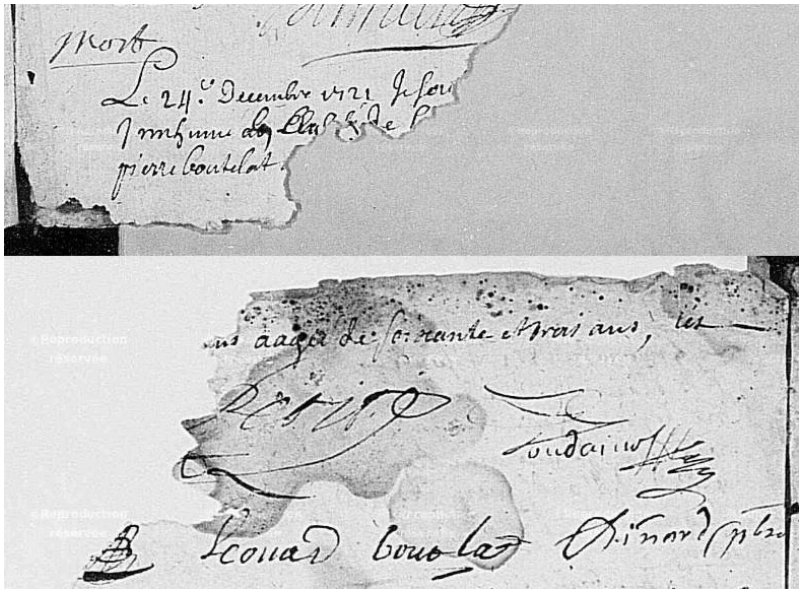
Magdeleine BOUTELAT épousera le 10 octobre 1713 **Simon PETIT** fils de **Jules PETIT**, procureur fiscal au bailliage de Saint-Cyr-les-Colons et de **Julienne GRIFFE**. Au baptême le 22 avril 1715 à Sacy de **Pierre PETIT**, premier enfant du couple né

deux jours auparavant à la Loge, **Simon PETIT** est qualifié de « *facteur à la Loge* ». Puis il deviendra procureur fiscal à Saint-Cyr les Colons.
Magdeleine BOUTELAT décédera le 18 avril 1749 à Saint-Cyr-les-Colons et sera inhumée le lendemain dans l'église du lieu. Son mari **Simon PETIT** décédera dans cette même paroisse le 10 juin 1751 et sera également inhumé dans l'église.

Le 07 mars 1707 à Sacy, **Marie MINÉ** (1686-1722), fille née à la Loge du premier mariage de **Anne DONDAINE** d'avec **Pierre MINÉ**, épouse **Léonard BOUTELAT** frère de **Pierre BOUTELAT de la Loge**, second mari de sa mère. En résumé **Marie MINÉ** épouse le frère de son beau-père (mari de sa mère).
Pierre BOUTELAT avait 13 ans de moins que sa femme. **Léonard BOUTELAT** en a 4 ans de moins que son son frère Pierre et est plus âgé de 8 ans que la femme qu'il épouse.

Nous avons vu que **Pierre MINÉ** et **Pierre BOUTELAT** étaient cousins par les MINÉ.
Le mariage de **Pierre BOUTELAT** avec **Marie MINÉ** sera rendu possible par une dispense du 3è au 3ème degré de consanguinité délivrée par l'Évêque d'Auxerre.

Anne DONDAINE décède en décembre 1721 en toute logique à la Loge. Nous n'avons pas la date du décès. Elle est inhumée le 24 décembre 1721 en l'église de Sacy.
L'acte est en grande partie déchiré et il n'existe pas de second exemplaire. Ce qui a pu être indiqué sur son mari n'apparaît pas.

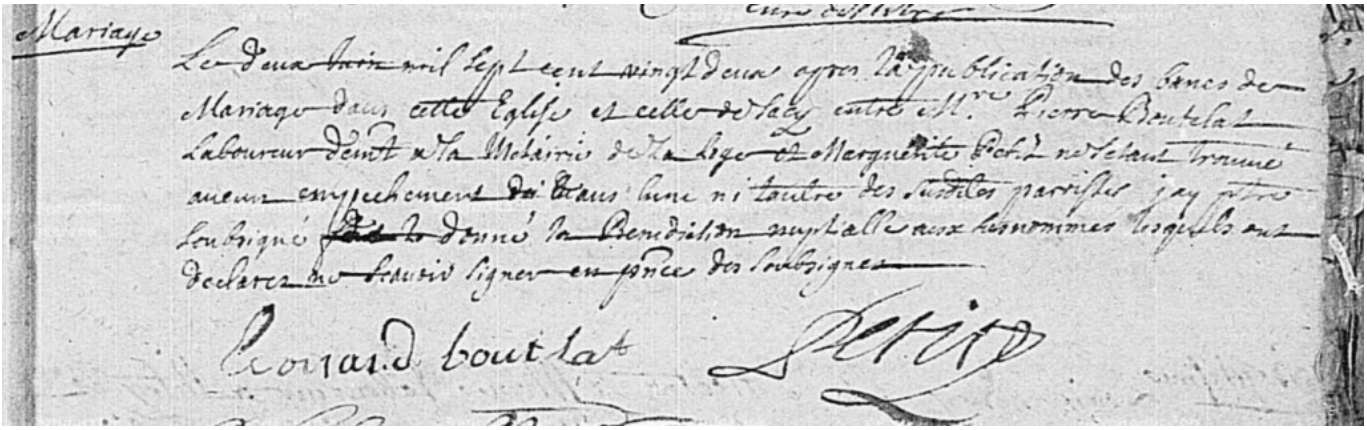


Transcription de l’acte de décès :

« Mort [en marge]
Le 24e decembre 1721 je sou[déchiré à droite]
inhumé a lEgl…se de S[déchiré à droite]
pierre boutelat [déchiré à droite]
[déchiré à gauche]ns aagee de soixante et trois ans, les
[déchiré à gauche] »

Suivent les signatures identifiées de :
-[déchiré à gauche] **Edme Rétif**, futur père de Rétif de la Bretonne, il est marié à cette époque à Marie Dondaine fille Thomas (présent), cousine issue de germain avec la défunte.
– **Thomas Dondaine**, cousin germain de la défunte, beau-père de Edme Rétif (présent).
– **Léonard Boutelat**, frère du mari de la défunte et gendre de la défunte.
– **Pinard prêtre**.

Pierre BOUTELAT se remarie à Nitry le 2 juin 1722 avec **Marguerite PETIT**. Tous deux son veufs, mais **Didier CHALLAN** curé de la paroisse, minimaliste dans ses actes, ne l'indique pas.


Mariage Le deux Juin mil sept Cent vingt Deux apres la publication des bancs de Mariage dans cette Eglise et celle de Sacy entre Mre Pierre Boutelat Laboureur demt a la Metairie de la Loge et Marguerite Petit ne s'etant trouvé aucun empechement de dans lune ni lautre des susdites paroisses j'ay ptre soubigné donné la Benediction nuptialle aux susnommés lesquels ont declarez ne scavoir signer en pnce des soubsignez

Leonard boutlat Petit

Transcription de l'acte de mariage :

> *« Le deux juin mil sept cent vingt deux apres la publication des bancs de Mariage dans cette Eglise et celle de Sacy entre* ***Mre Pierre Boutelat laboureur demt a la Metairie de la Loge*** *et* ***Marguerite Petit*** *ne s etant trouvé aucun empechement de dans lune ni lautre des susdites paroisses j ay ptre soubsigné [ratures] donné la Benediction nuptialle aux susnommés lesquels ont declarez ne scavoir signer en pnce [présence] des soubsignez. »*
>
> *Signatures identifiées de :*
> *–* ***Leonard boutelat****, frère du marié et gendre de sa première femme Anne Dondaine.*
> *–* ***Edme Berthier****, recteur des écoles de Nitry.*
> *–* ***Didier Challan*** *curé de Nitry*

Maguerite PETIT est originaire de Saint-Cyr- les Colons où elle est née vers 1659, fille de **Edme PETIT** (ca 1620-1682) & de **Anne PECHENOT** (ca 1622-1702).

Elle épouse à Nitry le 10 février 1681 **Gilles SIMON** de Nitry (ca 1650-1720) qualifié dans les actes au fil des ans de marchand, laboureur, lieutenant en la justice de Nitry, receveur à Nitry. Il est le fils de
Jacques SIMON (né avant 1630-décédé après 1709) marchand à Nitry & de **Marguerite RÉTIF** (ca 1627-1699), grand-parents de **Edme RÉTIF père de Rétif de la Bretonne**.

Il n'a pas été trouvé de lien familial à Saint-Cyr-les-Colons dans les trois premières générations entre **Marguerite PETIT** et **Simon PEITT** le gendre de **Pierre BOUTELAT**. Il faut dire que nous atteignons les limites des dates que peuvent offrir les registres de cette paroisse.

Le premier plan de bornage que nous avons des terres de la Loge date du « VINGTROIS AOVST, M.DCCXXXIV », fait à la demande des habitants de Sacy, le Collège des Jésuites d'Auxerre en est dit propriétaire.

D'autres plans ont été établis par la suite courant 18è siècle avec le même propriétaire.
Le 23 Août 1724 Simon Marat, arpenteur demeurant à Noyers, nommé par procès-verbal par « Monsieur chrestien Bailly de Sacye » dans son procès-verbal de bornage décrit le lieu comme suit :
« …. des terres, brossailles et bruaires faisant partye d un domaine qui leurs appartient [en abrégé]
proche le dict Sacye tenant du nord à lorient aux terres et finage du dict lieu vulgairement dict la loge Croslot …. »

« PLAN VERITABLE ET REGVLIER, DV DOMAINE, TERRES , BOIS, ET BVISSONS, ACCINS ET BASTIMENT QVI
COMPOSENT LA LOGE CROVLLOT, APPARTENANT AVX TRES REVERENDS PERES JESVISTE DE LA VILLE D'AUXERRE … »



Permalien de ce document, permettant de l’agrandir pour plus de détails :
https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta53474d4e0de56/img:FRAD089_D_0017_0001

Autres plans :
– Plan de la Loge Croulot et de ses dépendances XVIIIe siècle. En bas à droite de ce plan nous pouvons lire « Maison à Mad de la Perriere – Bois de M la Perriere ». Les de la Perrière avaient été vers la moitié du 17e siècle, après les DEGAN et DE TOUTEFAIRE les sieurs / Seigneurs en partie de Courtenay hameau de Vermenton, sis à environ 500 mètres de la Loge :
https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta53474d4e2a86c/img:FRAD089_D_0017_0004

– Plan de la Loge Croulot Paroisse de Sacy XVIIIe siècle. :
https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta53474d4e2123f/img:FRAD089_D_0017_0003

– « Plans et figure de trois canton de bois, lieu dit les Coutas Du
Rue situé à la mettery de la loge finage de Ssye apartenant au
Perre jesuite Dauxerre a la deligence du perre gaudot procuqreure
de la Maison »

https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta53474d4e3d865/img:FRAD089_D_0017_0006

La Métairie de la Loge n'apparaîtra plus dans les registres paroissiaux de Sacy avant décembre 1741, date à laquelle est enregistré l'acte de décès d'un enfant du nouveau métayer du lieu.
Ceci ajouté au bornage du domaine de la Loge en 1724, la disparition du nom de **Pierre BOUTELAT** après 1724 dans les registres de Sacy, avaient fait penser initialement que le collège des Jésuites d'Auxerre, était devenu propriétaire des lieux à cette époque, leur nom apparaissant sur les plans cadastraux. On a vu qu'il n'en était rien et qu'ils possédaient la Loge depuis 1642.

Jusque quand **Pierre BOUTELAT** est-il resté à la Loge ?

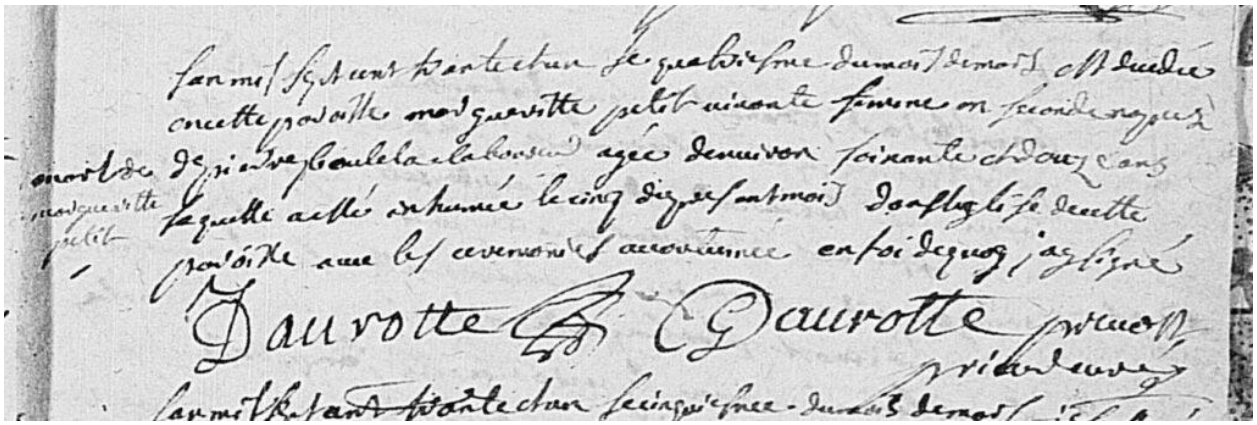
Il est qualifié pour la dernière fois de *« fermier de la Loge de cette paroisse »* lorsqu'il est parrain à Sacy le 06 09 1718 d'un petit-fils de sa première femme, **Pierre GUÉRAULT** fils **Blaise GUÉRAULT** & **Anne MINÉ** fille née du premier mariage de sa première femme (**Pierre MINÉ / Anne DONDAINE**).
La Loge est citée encore en juin 1722, mais c'est à Nitry lors du remariage de **Pierre BOUTELAT**.

Notons qu'en juin 1722 dans son acte de mariage, il est qualifié de *« laboureur a la Metairie de la Loge »* et non de fermier ou métayer.

Le 19 octobre 1724 il est parrain de **Luc TABY** né au Val-du-Puits de Sacy. Il n'est pas qualifié dans l'acte ni domicilié. Le grand-père paternel de l'enfant **Jean TABY** était né huguenot. Il s'est converti avant que les autorités ne l'y obligent comme cela a été le cas le 15 janvier 1686 pour sa sœur et ses deux frères.(voir rubrique protestants). Pour la petite histoire, **Luc TABY** épousera en 1745 à Sacy **Brigitte DONDAINE**, arrière petite-fille de **François DONDAINE** du Bois-l'Abbé de Lichères, oncle paternel de **Anne DONDAINE** épouse en première noces de **Pierre MINÉ** et en secondes de **Pierre BOUTELAT**, parrain de son mari et sujet du présent article.

En 1724 **Simon MARAT**, arpenteur de Noyers, dans son procès-verbal de bornage décrit le lieu comme suit : « des terres, brossailles et bruaires faisant parthye d'un domaine proche ledict Sacy tenant du nord a lorrient aux terres et finage dudict lieu vulgairement dict la loge Croulot ».

Marguerite PETIT dite « *femme en seconde nopces de pierre boutela laboureur* » décède à Saint-Cyr-les-Colons le 04 mars 1731. Elle est inhumée le lendemain dans l'église de cette paroisse.



Transcription de l'acte de décès :

> « Lan mil sept cent trante et un le quatriesme du mois de mars est decedée en cette paroisse **Margueritte petit vivante femme en seconde nopces de pierre boutela laboureur** agée denviron soixante et douze ans laquelle a esté inhumée le cinq du presant mois dans leglise de cette paroisse avec les ceremonies accoutumée en foi de quoy j ay signé »
>
> Signé : Daurotte, Daurotte, prevost prieur curé

L'acte ne précise pas où son mari est laboureur. Est-ce toujours à la Loge ? Saint-Cyr est la paroisse d'origine de **Marguerite PETIT**, elle y a peut-être encore de la

famille. Sa belle-fille **Magdeleine BOUTELAT** demeure dans cette paroisse. A cette date le nouveau métayer n'a pas encore investi la Loge.

Le baptême de 15 enfants a été relevé entre 1715 et 1741, nés du mariage de **Simon PETIT** et de **Magdeleine BOUTELAT**. **Anne DONDAINE** a été marraine en 1717 et **Pierre BOUTELAT** n'est pas qualifié ni domicilié dans l »acte, nous savons que le couple demeure à la Loge.
Marguerite PETIT a été marraine. En 1724, son mari n'est pas cité.
Pierre BOUTELAT a été parrain en 1731, l'acte ne le qualifie pas ni ne le domicilie.

Le 27 novembre 1742 **Pierre BOUTELAT** est présent à Saint-Cyr au double mariage de son petit fils **Pierre PETIT** avec **Ursule GARNIER** et de sa petite fille **Marie Madeleine PETIT** avec **Pierre GARNIER**. Il n'est pas qualifié dans l'acte qui ne le domicilie pas non plus.

Pierre BOUTELAT décède moins de 6 mois plus tard, le 21 avril 1743 à Saint-Cyr et est inhumé le même jour dans la chapelle Saint-Nicolas de l'église de cette paroisse.



Transcription de l'acte de décès :

« Lan mil sept cent quarante trois le vingt et un du mois d avril est decede en cette paroisse
pierre boutela veuf en seconde nopce de margueritte petit agé denviron soixante et onze ans muni des sacrements des malades lequel a esté inhumé dans la chapelle de St nicolas decette eglise avec les ceremonies accoutumes presence du sieur Simon petit son gendre
de pierre petit et pierre garnier **[*]** ses peti fil et autres qui ont declaré ne scavoir signer a la reserve
des soussignes ».

Suivent les signatures :
– Delmotte
– Petit [signature de Simon Petit, gendre du défunt]
– P Daurotte
– p petit [note : signature de Pierre Petit, petit-fils du défunt]
– prevost prieur curé

[*] Pierre GARNIER petit-fils par son mariage avec **Marie Madeleine PETIT**, petite-fille du défunt.

Le patronyme BOUTELAT est très peu représenté sur Genearnet :

Avant 1600 il est essentiellement confiné dans le département de la Creuse qui faisait partie de la province de la Marche.

En 1586 à Pouligny-Saint-Pierre dans l'Indre, le registre paroissial indique une « Charlotte de boutelat ». L'indre fait partie du Poitou.

Les provinces de la Marche et du Poitou sont contiguës.

Après 1800 le patronyme est représenté principalement dans la Creuse et ponctuellement dans d'autres départements. Rien dans l'Yonne.

En 1855 nous avons une BOUTELAT Louise à Roullet- Saint-Estèphe en Charente, département qui tenait de la provice de la Marche et du Poitou selon les endroits.

En 1922 nous avons une Madeleine BOUTELAT à Compregnac en Haute-Vienne près du Poitou

Nous n'avons rien après 1922, aucun arbre généalogique sur Geneanet avec un BOUTELAT. Les registres après cette date sont frappés de confidentialité. Il ne reste que l'INSEE qui depuis 1970 enregistre les décès.

Depuis 1970, l'INSEE n'a enregistré aucun BOUTELAT, ni sous cette orthographe, ni sous celles relevées dans les actes (Boutela, Bouttela, Bouttelat, Bouthelat et Bouthel).

Le patronyme BOUTELAT semble bien être éteint.

Le nouveau métayer, **Edme CARRÉ** s'installe à la Loge entre décembre 1738 & décembre 1741. Ceci marque la fin de « l'ère MINÉ », ils étaient présents à la Loge depuis plus d'un siècle.
Le dernier MINÉ de Sacy décédera en 1803.